

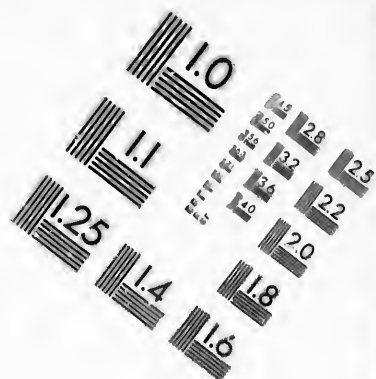
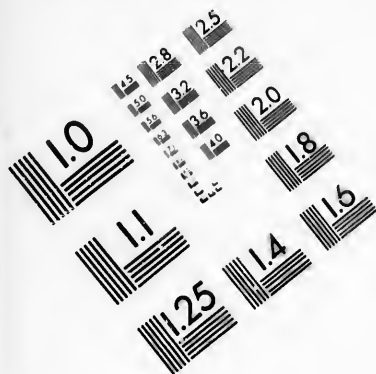
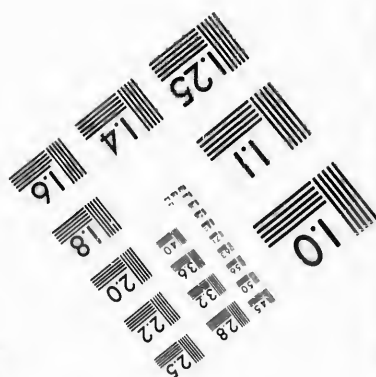
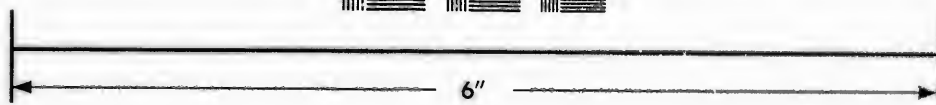
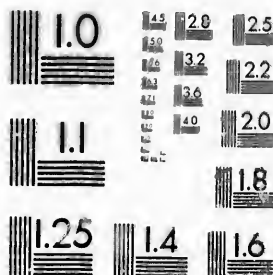


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire
qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails
de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du
point de vue bibliographique, qui peuvent modifier
une image reproduite, ou qui peuvent exiger une
modification dans la méthode normale de filmage
sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☒ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

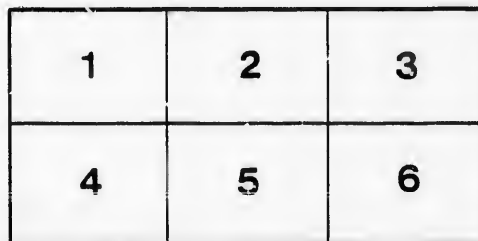
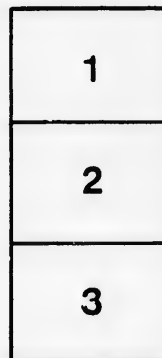
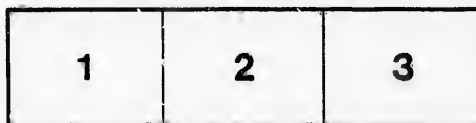
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

tails
du
odifier
une
image

rrata
to

pelure,
n à

32X

78 *Droits Canon No 6*

TARIF PARTICULIER

des droits casuels des curés des campagnes du Diocèse de Québec, calqué sur l'ordonnance synodale du 9 novembre 1690.

RETRIBUTION d'une messe basse,—1lb. 4sols, ou 1shell.

N. B. Si dans les lieux de concours on permet de recevoir 6 sols ou 3 deniers de plus des étrangers qui viennent en vœu, c'est que ces six sols sont destinés à former un petit fonds pour aider à la nourriture et au logement des plus pauvres pèlerins.

Offrande du pain bénit, un cierge ou sa valeur.

Certificat de publication de bans, soit qu'il soit délivré après une ou plusieurs publications, - 3lb. ou 2sh. 6den.

Mariage, la messe y comprise, - 6 5 0

N. B. S'il y a plusieurs mariages à la fois, on reçoit 6lb. ou 5sh. pour chaque, quoi qu'il ne soit dit qu'une messe pour tous.

	lb.	sols.	shell.	den.
Sépulture d'enfant, - - -	1	10	ou 1	3
Sépulture d'adulte sans service, - - -	3	0	2	6
Grand' messe sur semaine, - - -	4	0	3	4
Service sans sépultuer, - - -	4	0	3	4
Sépulture avec service, - - -	7	0	5	10
Service simple avec deux servans, sans } acolythes, sans prose, sans absoute, }	2	0	1	8
Libéra demandé après le service divin, - - -	1	0	0	10

N. B. 1°. On ne prend rien pour la levée du corps, qui fait partie de la sépulture et que nul curé n'est obligé de faire à plus d'un arpent de son église.

2°. Le curé n'a rien à prétendre en aucun cas à la sonnerie, ni dans l'usage du mausolée, où il y en a un, ni dans la tenture de

*Rec. C-6
N° 3*

l'autel ou du sanctuaire, ni dans l'emploi des différentes qualités d'ornemens, de draps mortuaires, de bénitiers, de croix, de chandeliers, d'encensoirs, &c.

3°. Lorsque la fabrique renonce à ses droits sur la sépulture d'un pauvre, le curé doit aussi renoncer aux siens.

4°. Aux messes qui se chantent sur semaine, soit pour des particuliers, soit à la demande de la paroisse, on n'allume pas d'autres cierges que ceux qui se trouvent à l'autel, et ils y demeurent.

Au curé appartiennent tous les cierges des services et enterremens, soit d'enfant, soit d'adulte ; *item*, ceux que les enfans apportent à la première communion, ceux que des particuliers font allumer sur le balustre à leur mariage et ceux dont on décore quelquefois le pain bénit.

A une grand' messe ou service il ne doit y avoir à l'autel ni plus de cierges, ni moins de quatre.

N. B. 1°. Aux sépultures sans service on ne met point de cierges à l'autel ni au banc de l'œuvre.

2°. Les cierges doivent toujours être fournis neufs, de huit à la livre.

3°. Le curé, quand il a une certaine quantité de cire, peut la vendre à la fabrique ou à un marchand. Nous ne sommes pas d'avis qu'il la vende à des particuliers pour les services ou sépultures suivantes, même après l'avoir fait refondre en cierges neufs de huit à la livre.

Quoique les honoraires des services, grand' messes et sépultures doivent régulièrement être tous perçus par le marguillier en charge, puisque c'est lui qui est chargé d'en faire le recouvrement ; nous ne trouvons cependant pas mauvais que le curé les perçoive, quand on les lui apporte, sauf à tenir compte au marguillier à des époques fixes, par exemple de mois en mois, de ce qu'il a perçu pour la fabrique, pour les clercs, les chantres, le bedeau, auxquelles

époques le marguillier doit réciproquement rendre compte de ce qu'il a perçu pour le curé.

Le curé dans la paroisse duquel on enterre une personne décédée dans une paroisse étrangère, perçoit les mêmes droits que si elle étoit décédée dans la sienne; mais il ne peut procéder à la sépulture qu'après s'être assuré que l'on a payé dans la paroisse du décès, les droits de la fabrique et du curé, qui sont pour les adultes,

		lb.	sols.	sheil.	den.
	au curé -	3	0	ou 2	6
	à la fabrique	3	0	2	6
et pour un enfant,	au curé -	1	10	1	3
	à la fabrique	1	10	1	3

Il n'est rien dû aux fabriques ni aux curés des paroisses à travers lesquelles on transporte un cadavre du lieu de son décès à celui de sa sépulture.

Attendu que nul Ecclésiastique ne peut percevoir d'honoraires temporels pour ses fonctions spirituelles que suivant qu'il y est autorisé par l'Ordinaire, nous déclarons que tout Curé employé dans les Campagnes de ce Diocèse, peut, en conscience, recevoir les droits réglés par le présent tarif. Nous ajoutons qu'il n'est permis à aucun d'exiger davantage, nonobstant tout usage contraire introduit dans sa paroisse soit par lui, soit par ses prédécesseurs, même de temps immémorial, de tels usages devant être considérés comme abusifs

